

# EXTRAIT

## DES DELIBERATIONS

### DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du 4 avril 2019

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

- Etaient présents : Monsieur Frédéric BIERRY, président
- Monsieur Bernard FISCHER, Madame Laurence MULLER-BRONN, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Madame Michèle ESCHLIMANN, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Monsieur Etienne BURGER, Madame Danielle DILIGENT, Monsieur Marcel BAUER, Madame Isabelle DOLLINGER, Monsieur Etienne WOLF, vice-présidents
- Madame Alfonsa ALFANO, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Jean-Louis HOERLE, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Martine JUNG, Madame Suzanne KEMPF, Madame Stéphanie KOCHERT, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Madame Françoise PFERSDORFF, Monsieur Denis SCHULTZ, Monsieur Marc SENE, Monsieur Yves SUBLON, Madame Nicole THOMAS, Madame Cécile DELATTRE, Monsieur Sébastien ZAEGEL
- Procuration(s) : Madame Françoise BUFFET ayant donné pouvoir à Madame Françoise PFERSDORFF, Monsieur Mathieu CAHN ayant donné pouvoir à Madame Suzanne KEMPF, Monsieur Thierry CARBIENER ayant donné pouvoir à Madame Michèle ESCHLIMANN, Monsieur Vincent DEBES ayant donné pouvoir à Madame Cécile DELATTRE, Madame Frédérique MOZZICONACCI ayant donné pouvoir à Monsieur Frédéric BIERRY, Monsieur Serge OEHLER ayant donné pouvoir à Monsieur Eric ELKOUBY, Madame Christiane WOLFHUGEL ayant donné pouvoir à Monsieur Etienne WOLF
- Excusé(s) : Madame Françoise BEY, Madame Chantal JEANPERT, Monsieur Nicolas MATT
- Absent(s) : Monsieur Rémi BERTRAND, Monsieur Philippe MEYER
- Rapporteur : Madame Michèle ESCHLIMANN

#### **N° CD/2019/010 - 200 - Autonomie**

#### **Schéma départemental de l'Autonomie 2019-2023**

Il est proposé au Conseil Départemental de décider de mettre en place un schéma départemental de l'autonomie 2019-2023 qui fixe les grands enjeux et les orientations stratégiques de la politique autonomie du Département du Bas-Rhin.

Dans ce cadre, il est proposé au Conseil Départemental de prendre acte des documents méthodologiques relatifs à l'élaboration du Schéma départemental de l'autonomie 2019-2023, joints en annexes à la présente délibération :

- du bilan des réalisations dans le champ de l'autonomie depuis 2010 ;
- de la feuille de route relative à la « Réponse accompagnée pour tous » ;
- du diagnostic départemental de l'offre médico-sociale, outil de référence qui sera enrichi progressivement des réalisations liées au Schéma départemental de l'autonomie.

Il est proposé au Conseil Départemental de décider d'approuver les axes structurants du Schéma départemental de l'autonomie 2019-2023, dont le projet est joint en annexe à la présente délibération, et d'approuver les 25 fiches actions y afférent, jointes en annexes à la présente délibération.

Il est proposé au Conseil Départemental de décider d'approuver les termes du cahier des charges départemental des Maisons des Aînés, joint en annexe à la présente délibération et de donner délégation à la Commission Permanente pour approuver les actes relatifs à la mise en œuvre dudit cahier des charges et aux conventions qui en découleront (partenariales, financières, de fonctionnement).

Il est proposé au Conseil Départemental de décider d'approuver les termes du projet du Plan EHPAD, joint en annexe à la présente délibération, autour des priorités suivantes :

- Adapter les moyens aux besoins de soins et d'accompagnement,

- Développer l'offre de formation et faciliter son accès,
- Rendre attractifs, valoriser et reconnaître les métiers de l'aide à la personne,
- Soulager les soignants dans leurs missions,
- Développer la prévention pour contribuer au bien-être de la personne,
- Promouvoir l'action des bénévoles et reconnaître la place des aidants tout en facilitant l'expression des familles,
- Rénover le cadre bâti des établissements pour proposer un cadre de vie répondant aux besoins essentiels de confort des résidents et offrant de meilleures conditions de travail.

Il est également proposé au Conseil Départemental de décider d'approuver les termes du projet de cahier des charges de la programmation départementale des opérations d'Investissement (PDOI) à destination des établissements et services médico-sociaux (ESMS) pour personnes âgées et personnes handicapées.

Il est proposé au Conseil Départemental de décider de donner délégation à la Commission Permanente pour approuver, modifier, résilier l'ensemble des actes (y compris conventions, avenants aux conventions) relatifs à la mise en œuvre du schéma départemental de l'autonomie, ainsi que pour l'ensemble des nécessités de mise à jour des fiches actions y afférent.

Il est également proposé au Conseil Départemental de décider de donner délégation à la Commission Permanente pour approuver, modifier, résilier l'ensemble des actes (y compris conventions, avenants aux conventions) relatifs à la mise en œuvre du Plan EHPAD et des opérations d'investissement à destination des établissements et services médicaux sociaux.

Pour extrait conforme :  
Pour le Président  
Le Directeur adjoint au DGS



Guillaume KLEINPETER

Le Président,  
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20190404-lmc1126404-DE-1-1  
Acte certifié exécutoire au : 11/04/19